

« Des démocraties, pas des réfrigérateurs »

Même dans cette Europe toujours en proie aux retombées de la terrible crise économique de 2008, il est difficile de s'imaginer l'état du continent dans les années cinquante. Comme l'évoque l'historien britannique Tony Judt dans *Après-guerre*, « très peu d'Européens possédaient une voiture ou un réfrigérateur » et ils vivaient avec une « sensation omniprésente de restrictions et de limitations ». Et de poursuivre : « Qu'ils soient bien informés ou non, peu de citoyens de cette époque étaient en mesure d'anticiper l'ampleur des changements à venir ». L'Europe occidentale allait connaître une gigantesque transformation matérielle marquée par une progression constante du niveau de vie des classes moyennes.

Le développement fut économique, technologique et culturel. De fait, Judt explique, par exemple, l'impact des petits transistors sur l'émancipation des jeunes qui, en se débarrassant des énormes postes de radio autour desquels se réunissaient les familles dans le salon, purent écouter leur propre musique et leurs propres programmes. En 1958, la France comptait 260.000 transistors. En 1961, les Français en possédaient 2,2 millions. Et en 1968, neuf familles sur dix disposaient d'une radio.

Cette reconstruction revêtit également un caractère moral : elle progressa grâce

au concept d'une unité européenne fondée sur la paix entre voisins et, surtout, sur la consolidation de la démocratie. Cette notion d'unité européenne vit le jour sous la forme d'un projet économique, mais il était essentiellement politique. Elle trouve son origine dans la Communauté européenne du charbon et de l'acier, au travers de laquelle la France et l'Allemagne, deux pays ayant marqué par leur affrontement l'histoire du continent au cours des XIX^e et XX^e siècles, et quatre autres États choisirent de partager leurs principales ressources économiques.

L'après-guerre était loin d'être terminée, mais l'Europe prétendait déjà entermer un passé conflictuel et instaurer une ère de stabilité et de démocratie. L'écrivain italien Francesco Pecoraro dénomme cette époque « la vie en temps de paix » dans son roman-fleuve éponyme qui passe en revue les dernières décennies de l'histoire du continent. « La guerre ne nous concernait pas, hormis en tant qu'opinion, en tant qu'argument pour faire de la politique. Nous n'avons pas idée de ce que veut dire combattre pour la patrie, d'ailleurs, nous ne savons pas ce que c'est, la patrie ». Telles sont les réflexions de son protagoniste.

Le concept d'unité européenne avait à l'époque des airs d'utopie. Il consistait à métamorphoser des pays ennemis durant les guerres mondiales en parte-

naires. Néanmoins, son objectif était bien plus ambitieux : un élargissement allant jusqu'à l'union de tous les États intégrant un continent qui, ne l'oublions pas, comptait alors deux régimes fascistes – le Portugal et l'Espagne – et onze pays sous le joug de dictatures socialistes. Aussi, au fil des décennies, divers élargissements y ont mené. À l'exception toutefois d'une défection durant toutes ces années : le Royaume-Uni.

Il est possible qu'un pays pratique le suffrage – y compris libre – sans pour autant constituer une démocratie à part entière

L'élargissement de 2004, qui a permis l'accession de dix pays confrontés à une myriade de problèmes, fut un exercice extrêmement périlleux et, sur certains chapitres, les négociateurs européens firent peut-être preuve de laxisme. En revanche, dans un domaine spécifique, à savoir le fonctionnement de l'État de droit et les institutions démocratiques, ils ne cédèrent pas d'un iota. La démocratie est un vain mot en l'absence du vote de ses citoyens. Par contre, il est possible qu'un pays pratique le suffrage – y compris libre – sans pour autant constituer une démocratie à part entière. Aussi, lors de chaque élargissement, notamment de celui de 2004 lié à de nouveaux États majoritairement dictato-

riaux avant 1989 – huit sur dix –, une attention toute particulière fut apportée à la solidité des institutions servant de pilier à l'État de droit. Les négociations avec la Turquie ont débuté en 2006 et le chapitre 23, qui correspond aux droits fondamentaux et au système juridique, n'a même pas été ouvert.

Pour cette raison précise, l'UE se heurte en ce moment à un défi jusqu'alors inimaginable : que se passe-t-il lorsque des pays membres opèrent une marche arrière par rapport à des valeurs essentielles de l'Union et mettent en œuvre des réformes à ce point dangereuses pour l'État de droit qu'elles auraient probablement empêché leur adhésion ? Les offensives autoritaires en Hongrie ou en Pologne, le mépris de Matteo Salvini, le ministre italien de l'Intérieur, pour des valeurs fondamentales de l'Union ou la présence de l'extrême droite dans le gouvernement autrichien s'en prennent au cœur même de l'idée qui, durant les cinquante dernières années, fut un gage de paix, de démocratie et de stabilité dans ce continent. Les transistors, les réfrigérateurs et les voitures ont amélioré notre niveau de vie. C'est certes important. Chez les Européens, la démocratie et la solidité de l'État de droit ont auguré une ère de paix et de stabilité sans précédent. Sur ce point, en revanche, on ne peut pas négocier. ■